

Bien Vivre à Maringues
Association Loi de 1901

13 rue du Chéry
63350 Maringues

06 88 15 18 91

Email : maringues@limagne.fr

Site internet : <http://www.limagne.fr>

Monsieur Bernard FAURE
Maire de Maringues
8 rue de l'Hôtel de Ville
63350 Maringues

Maringues, le 15 décembre 2011

Monsieur le Maire,

Nous avons été avertis par un habitant de la commune de Vensat d'une incivilité grave commise par un agriculteur. Un chemin communal bordé par des frênes a été intégralement détruit. Afin d'agrandir sa parcelle, cet agriculteur apparemment sans scrupule a arraché deux bornes et ensemencé le chemin communal après avoir abattu les frênes qui le bordaient et récupéré le bois pour son usage personnel. La personne témoin des faits et nous-mêmes nous tenons à votre disposition pour vous faire constater ce qui semble être une grave incivilité.

A moins qu'une autorisation municipale lui ait concédé le chemin communal et l'abattage des arbres, dans ce cas nous saurions gré de nous donner la date de cette délibération, nous espérons que des sanctions seront prises et que vous exigerez une remise en état des lieux et des plantations.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette information et de votre intervention pour défendre le domaine public, nous vous prions, Monsieur le Maire, d'agréer l'assurance de toute notre considération.

Pour l'association, le président,

Philippe LE PONT